

LE BÉNÉVOLAT AUGMENTE DE 4 % PAR AN

Confirmant des études récentes, les chiffres de Viviane Tchernonog attestent que le bénévolat se porte bien. Le volume de travail bénévole a augmenté à un rythme de 4 % par an de 2011 à 2017, ce qui représente l'équivalent de 1 425 000 temps pleins ! Cependant le profil des dirigeants bénévoles bouge peu, avec toujours une prépondérance des catégories socioprofessionnelles

supérieures (cadres, professions libérales) et des seniors qui va même en s'accroissant. Si la mixité sociale demeure donc loin d'être atteinte et se dégrade même un peu, il y a un léger progrès pour la place des femmes. Tandis qu'elles n'étaient que 31 % en 2005 à être présidentes, ce chiffre est (doucement) monté à 36 % en 2017. On est encore loin de la parité !

par un des budgets associatifs dissimule des situations très disparates. Il y a des associations qui disparaissent mais dont les activités sont reprises par des plus grosses ». Ce phénomène, déjà sensible dans la période précédente, accentue la polarisation du monde associatif entre un nombre considérable de petites et très petites associations d'un côté et

une minorité de grosses associations. Au milieu, les associations moyennes continuent à diminuer mais leur poids augmente car celles qui restent sont parmi les plus grosses. « Le fait majeur concernant l'augmentation des budgets associatifs c'est qu'elle provient principalement de la hausse de la participation des usagers : +4,2 % par an, soit +25 % en

six ans. C'est considérable ! » L'augmentation parallèle du mécénat et des dons de +3,9 % (+23 % en six ans) peut donner l'impression d'une grosse augmentation en volume alors qu'en réalité leur part demeure modeste (3,9 % des budgets associatifs en 2017 contre 3,7 % en 2012 et 3,5 % en 2005).

Un jeu à 113 milliards

Ces premiers chiffres donnent une première tendance. Il faudra toutefois attendre les données détaillées de l'étude de Viviane Tchernonog pour creuser les différents aspects de la réalité associative en France qui ne saurait se limiter à ces quelques données. Il sera alors temps d'engager sur cette base une réflexion sur les objectifs de notre politique associative. Quand on sait que le PIB associatif est évalué en 2017 à 113 milliards, le jeu en vaut bien la chandelle. ■

Michel Lulek

© Kathleen-Rengnet



Hugues Sibille,
président du Labo de l'ESS

« Il y a des gagnants et des perdants »

Pensez-vous que le modèle économique des associations soit en train de changer ?

Il n'est pas en train de changer, il a déjà changé ! Sa croissance budgétaire consolidée s'est arrêtée. Surtout sa structure emplois/ressources s'est modifiée profondément. Sur dix euros dépensés il n'y en a plus que deux qui viennent des subventions mais quatre viennent désormais de la participation des usagers. Aujourd'hui le service associatif « s'achète » ! Gare aux inégalités, y compris territoriales. En quelques années les commandes publiques sont devenues la modalité dominante de financement public, favorisant les grosses associations. Tout ceci n'est pas marginal. Il faut cependant rappeler que, s'il existe une socioéconomie associative, elle s'incarne dans une multitude de modèles économiques. Les menaces varient donc beaucoup selon la taille et le secteur. Il y a des gagnants et des perdants.

Les subventions sont-elles appelées à disparaître ?

Je ne le pense pas (et je ne le souhaite sûrement pas). Mais la question est : jusqu'où ira la dégringolade ? Les collectivités locales avaient pris le relais de l'État quand celui-ci s'est désengagé. C'est fini. Croire que les dons et le mécénat qui ne représentent que 4,6 % des ressources pourraient remplacer les 20 % de subventions publiques en se multipliant par 4, est un leurre pur et simple, un mensonge ! Il faut donc défendre la subvention ! L'avoir inscrit dans la loi de 2014 fut une sécurité juridique, pas une sécurité budgétaire. Je l'avais écrit. Il faut donc peut-être la défendre autrement. En acceptant qu'il y ait des secteurs associatifs où elle est plus indispensable que d'autres. En acceptant qu'elle soit parfois considérée comme un investissement public, dont on puisse mesurer l'impact.

Doit-on craindre un monde associatif à deux vitesses ?

Oui absolument. Craindre et donc combattre. Le risque est double. Le premier est que seules les couches moyennes intégrées, les territoires développés, accèdent aux activités associatives, pour la santé, la culture, le sport, l'éducation etc. Il en est un autre moins mis en avant, qui touche au bénévolat. Les jeunes précaires, les bas niveaux de qualification ne s'engagent pas dans le bénévolat comparativement aux couches supérieures. Or s'engager, c'est se sentir utile. Il y a là une double peine, dangereuse pour la démocratie. La désespérance sociale et la désaffiliation débouchent sur le populisme extrémiste. Il y a urgence à réagir.

Propos recueillis par La Navette